

## Démarche pour l'ARRIVÉE des élèves en voiture

- Les voitures doivent emprunter l'entrée de l'église.
- C'est ce trajet que vous devrez emprunter obligatoirement lorsque vous viendrez reconduire votre enfant.
- Il est interdit de vous arrêter près de l'église pour faire descendre votre enfant et emprunter le chemin entre l'église et le cimetière. **Pour la sécurité** de ceux-ci, ils pourront descendre des voitures **uniquement** à la zone prévue à cet effet (zone de débarquement (entrée de la cour d'école en face du Centre communautaire)).
- Au débarcadère, les parents devront attendre le signal du responsable avant de faire descendre les enfants pour ensuite repartir selon le trajet prévu. Afin de permettre une circulation fluide et efficace, les parents doivent éviter de descendre du véhicule inutilement. L'enfant devra avoir tout son matériel et être prêt à descendre du véhicule.
- Pour quitter, vous devrez passer par la rue Banville (voir plan).
- **Il est interdit de faire un dépassement, les voitures doivent rester en file.**
- **Nous vous rappelons que si les autobus ont leurs clignotants en fonction, vous devez attendre derrière celles-ci, car il est strictement INTERDIT de les dépasser.**
- Aucune place de stationnement ne sera accessible pour les parents dans le périmètre de l'école.

Arrivée des élèves en  
voiture matin et midi



Centre  
communautaire



Espaces de stationnement réservés au personnel

X



Église

Zone de  
débarquement



Cour de  
récréation



École des  
Sources



Stationnement  
fermé

Entrée  
ouverte



Rue Principale

